

Fondation québécoise du cancer

États financiers
Au 31 décembre 2025

Accompagnés du rapport de l'auditeur indépendant

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux administrateurs de la
Fondation québécoise du cancer,

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la **FONDATION QUÉBÉCOISE DU CANCER** (Fondation), qui comprennent le bilan au 31 décembre 2025, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Fondation au 31 décembre 2025, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Fondation conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport annuel, mais ne comprennent pas les états financiers et notre rapport de l'auditeur sur ces états.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT (suite)

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Fondation à poursuivre ses activités, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Fondation ou de cesser ses activités ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Fondation.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Fondation;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Fondation à poursuivre ses activités. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Fondation à cesser ses activités;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Mallette S.E.N.C.R.L.

1

Mallette S.E.N.C.R.L.
Société de comptables professionnels agréés

Terrebonne, Québec
Le 15 avril 2026

¹ CPA auditrice, permis de comptabilité publique n° A131324

Fondation québécoise du cancer

ÉTAT DES RÉSULTATS

Pour l'exercice terminé le 31 décembre

2025

2024

PRODUITS

Dons et activités de financement (annexe A)	5 973 796 \$	5 791 798 \$
Produits de services (annexe B)	3 530 019	3 189 394
Produits découlant des placements à la juste valeur	100 927	94 838
Produits d'intérêts	19 820	35 632
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	155 144	152 939
Revenus locatifs	20 226	21 911
Autres revenus	1 482	2 983
	9 801 414	9 289 495

CHARGES

Dons et activités de financement (annexe A)	2 022 484	2 026 278
Produits de services (annexe B)	5 697 554	5 266 456
Frais de développement des services (annexe C)	506 381	576 236
Frais d'administration (annexe D)	179 996	161 028
Amortissement des immobilisations corporelles	320 536	288 298
Amortissement des actifs incorporels	23 991	30 514
	8 750 942	8 348 810

EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES AVANT AUTRES ÉLÉMENTS

1 050 472 940 685

AUTRES ÉLÉMENTS

Variation de la juste valeur des placements	1 082 682	973 421
Excédent des legs et des produits découlant de placements sur les besoins requis pour financer les programmes et services	485 620	1 582 132
	1 568 302	2 555 553

EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES

2 618 774 \$ 3 496 238 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante de ces états financiers.

Fondation québécoise du cancer

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

Pour l'exercice terminé le 31 décembre

2025

2024

	Non affecté	Reçu à titre de dotation	Affecté	Investi en immobili- sations corporelles et actifs incorporels	Total	Total
SOLDE , début de l'exercice	9 651 617 \$	551 338 \$	3 563 664 \$	1 980 992 \$	15 747 611 \$	12 245 775 \$
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	2 756 198	51 959	-	(189 383)	2 618 774	3 496 238
Investissement en immobilisations corporelles et actifs incorporels	(108 733)	-	-	108 733	-	-
Apports reçus à titre de dotation	-	4 374	-	-	4 374	5 598
Affectations internes (note 12)	(485 620)	-	485 620	-	-	-
SOLDE , fin de l'exercice	11 813 462 \$	607 671 \$	4 049 284 \$	1 900 342 \$	18 370 759 \$	15 747 611 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante de ces états financiers.

Fondation québécoise du cancer

BILAN

Au 31 décembre

2025

2024

ACTIF

ACTIF À COURT TERME

Encaisse	1 728 137 \$	1 777 842 \$
Créances (note 4)	726 112	690 264
Frais payés d'avance	82 030	85 556

2 536 279 2 553 662

PLACEMENTS À LA JUSTE VALEUR (note 5)

15 452 205 12 847 537

IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 6)

5 623 613 5 724 866

ACTIFS INCORPORELS

17 008 38 549

23 629 105 \$ 21 164 614 \$

PASSIF

PASSIF À COURT TERME

Dettes de fonctionnement (note 8)	932 688 \$	796 401 \$
Produits reportés	442 387	711 574

1 375 075 1 507 975

APPORTS REPORTÉS - FONDS FÉLIX DESLAURIERS-HALLÉE (note 9)

142 992 126 605

APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 10)

3 740 279 3 782 423

5 258 346 5 417 003

ACTIF NET

Non affecté	11 813 462	9 651 617
Reçu à titre de dotation (note 12)	607 671	551 338
Affecté (note 12)	4 049 284	3 563 664
Investi en immobilisations corporelles et actifs incorporels	1 900 342	1 980 992

18 370 759 15 747 611

23 629 105 \$ 21 164 614 \$

ENGAGEMENTS (note 13)

Pour le conseil d'administration :

_____, administrateur

_____, administrateur

Les notes complémentaires font partie intégrante de ces états financiers.

Fondation québécoise du cancer

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

Pour l'exercice terminé le 31 décembre

2025

2024

ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT

Excédent des produits sur les charges	2 618 774 \$	3 496 238 \$
Éléments sans effet sur la trésorerie		
Amortissement des immobilisations corporelles	320 536	288 298
Amortissement des actifs incorporels	23 991	30 514
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	(155 144)	(152 939)
Variation du Fonds Félix Deslauriers-Hallée	16 387	18 825
Variation de la juste valeur des placements	(1 082 682)	(973 421)
	1 741 862	2 707 515
Variation nette des éléments hors caisse liés au fonctionnement		
Créances	(35 848)	(82 692)
Frais payés d'avance	3 526	(21 881)
Dettes de fonctionnement	136 287	(111 177)
Produits reportés	(269 187)	435 614
	1 576 640	2 927 379

ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT

Acquisition de placements	(4 817 105)	(3 261 795)
Produit de la cession de placements	3 295 119	808 919
Acquisition d'immobilisations corporelles	(219 283)	(1 115 364)
Acquisition d'actifs incorporels	(2 450)	(22 945)
	(1 743 719)	(3 591 185)

ACTIVITÉS DE FINANCEMENT

Augmentation des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	113 000	567 951
Apports en espèces reçus à titre de dotation	4 374	5 598
	117 374	573 549

DIMINUTION DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

	(49 705)	(90 257)
ENCAISSE, début de l'exercice	1 777 842	1 868 099
ENCAISSE, fin de l'exercice	1 728 137 \$	1 777 842 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante de ces états financiers.

Fondation québécoise du cancer

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 décembre 2025

1. STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS

La Fondation, constituée en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec, a pour objectif de soutenir au quotidien les personnes atteintes de cancer et leurs proches en offrant des milieux de vie et des services qui favorisent leur bien-être. Il est un organisme de bienfaisance enregistré au sens de la Loi sur les impôts et il est conséquemment exempté des impôts.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Base de présentation des états financiers

Les états financiers de la Fondation ont été établis conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses qui ont une incidence sur les montants de l'actif et du passif comptabilisés et sur la présentation des éléments d'actif et de passif éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants comptabilisés à titre de produits et de charges au cours de l'exercice. Les résultats réels pourraient différer des résultats estimatifs.

Comptabilisation des produits

La Fondation applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont comptabilisés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont comptabilisés lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports reçus en dotation sont comptabilisés à titre d'augmentation directe de l'actif net au cours de l'exercice.

Les contributions des usagers à l'hébergement sont comptabilisées lorsque les services sont rendus.

Les droits d'inscription aux activités de financement sont comptabilisés lorsque les activités ont lieu.

Les produits de placement non affectés sont comptabilisés en fonction du temps écoulé ou au moment où ils sont acquis au titulaire.

Les produits de loyers d'un contrat de location-exploitation sont comptabilisés aux résultats selon une formule linéaire appliquée sur la durée du bail.

Comptabilisation des promesses de dons

En raison de l'incertitude liée à l'encaissement des montants en cause, la Fondation ne comptabilise à titre de promesses de dons à la fin de l'exercice que les montants qu'elle a effectivement reçus à la date d'achèvement des états financiers.

Fondation québécoise du cancer

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 décembre 2025

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Apports de biens et de services

Le fonctionnement de la Fondation dépend, en grande partie, des services de plusieurs bénévoles. Du fait que la Fondation ne se procure normalement pas ces services contre paiement et qu'il est difficile de faire une estimation de leur juste valeur, ces apports ne sont pas comptabilisés dans les états financiers.

Les apports en actions de sociétés cotées en Bourse sont évalués à la juste valeur du marché boursier au moment du transfert des titres.

Les autres apports de biens et services ne sont pas comptabilisés.

Ventilation des charges

La Fondation se livre à trois types d'activités : dons et activités de financement, services et administration. Les charges de chacune de ces activités se composent des salaires et charges sociales, des frais des locaux et d'autres charges directement rattachées à l'activité. Elle assume également un certain nombre de charges de fonctionnement qui sont communes à l'administration de la Fondation et à chacune de ses missions.

La Fondation ventile une partie de ses charges de fonctionnement général selon des clés de répartition qu'il a jugées adaptées à chaque type de charge et qu'il utilise avec constance année après année. Les charges liées à la gouvernance et à l'administration générale ne sont pas ventilées; les autres charges de fonctionnement sont ventilées selon les clés de répartition suivantes :

- Frais d'administration : au prorata du temps consacré à la gestion de chacune des activités;
- Frais de publipostage : en proportion du contenu d'information dans les envois de publipostage, soit 35 % dans les charges de services et 65 % dans les charges liées aux dons.

Instruments financiers

Évaluation des instruments financiers

La Fondation évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations non conclues dans des conditions de concurrence normale qu'il évalue au coût.

Elle évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût après amortissement, à l'exception des placements dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif qui sont évalués à la juste valeur. Les variations de juste valeur sont comptabilisées dans les résultats.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Les apports reçus sous forme d'immobilisations corporelles sont comptabilisés à la juste valeur à la date de l'apport ou à une valeur symbolique lorsque la juste valeur ne peut être déterminée au prix d'un effort raisonnable.

Fondation québécoise du cancer

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 décembre 2025

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Immobilisations corporelles

L'amortissement des immobilisations corporelles et des apports reportés afférents est calculé en fonction de leur durée de vie selon les méthodes et les taux suivants :

	Méthodes d'amortissement	Taux
Bâtisses	linéaire	2 % et 4 %
Équipement informatique	linéaire	33 %
Matériel roulant	solde décroissant	30 %
Mobilier et équipements	linéaire	10 %

Actifs incorporels

Les actifs incorporels sont comptabilisés au coût.

L'amortissement des actifs incorporels est calculé en fonction de leur durée de vie selon la méthode linéaire au taux de 33 %.

Avantages sociaux futurs

La Fondation offre à ses employés un régime de retraite à cotisations définies.

Le coût du régime de retraite afférent aux services courants est porté à l'état des résultats au cours de l'exercice pendant lequel les cotisations sont payables par l'employeur.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie de la Fondation sont composés de l'encaisse et des instruments financiers très liquides ayant une échéance initiale de trois mois ou moins.

Fondation québécoise du cancer

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 décembre 2025

3. REDISTRIBUTION DES CHARGES

Charges de fonctionnement général

Un montant de charges du service des ressources humaines de 682 272 \$ (2024 - 608 075 \$) et des charges relatives au publipostage de 411 896 \$ (2024 - 464 495 \$) a été ventilé comme suit :

	2025		2024	
	Frais d'administration	Charges de publipostage	Total	Total
Dons et activités de financement	104 208	270 697	374 905	392 064
Services	396 270	141 199	537 469	519 478
Administration	181 794	-	181 794	161 028
	682 272 \$	411 896 \$	1 094 168 \$	1 072 570 \$

4. CRÉANCES

	2025	2024
Dons et legs	41 554 \$	95 545 \$
Allocation gouvernementale à l'hébergement	571 395	475 035
Taxes à la consommation	105 482	88 333
Autres	7 681	31 351
	726 112 \$	690 264 \$

5. PLACEMENTS À LA JUSTE VALEUR

	2025	2024
Actions	8 970 344 \$	7 759 125 \$
Obligations	5 875 153	4 538 220
	14 845 497	12 297 345
Fonds privés - La Fondation du Grand Montréal	606 708	550 192
	15 452 205 \$	12 847 537 \$

Fondation québécoise du cancer

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 décembre 2025

6. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2025		2024	
	Coût	Amortis- sement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Terrains	285 501 \$	- \$	285 501 \$	285 501 \$
Bâtisses	8 893 076	4 121 738	4 771 338	4 868 503
Équipement informatique	166 937	87 344	79 593	75 897
Matériel roulant	65 913	39 437	26 476	46 250
Mobilier et équipements	745 035	284 330	460 705	448 715
	10 156 462 \$	4 532 849 \$	5 623 613 \$	5 724 866 \$

7. ACTIFS INCORPORELS

	2025		2024	
	Coût	Amortis- sement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Logiciels	100 041 \$	83 033 \$	17 008 \$	38 549 \$

8. DETTES DE FONCTIONNEMENT

	2025	2024
Comptes fournisseurs et frais courus	528 278 \$	417 328 \$
Salaires, retenues à la source et contributions	404 410	379 073
	932 688 \$	796 401 \$

Fondation québécoise du cancer

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 décembre 2025

9. APPORTS REPORTÉS

Les apports reportés représentent des ressources non dépensées qui, en vertu d'affectations externes, sont destinées à un projet spécifique, soit le Programme à Félix.

Les variations survenues dans le solde des apports reportés sont les suivantes :

	2025	2024
SOLDE , début de l'exercice	126 605 \$	107 780 \$
Montants reçus au cours de l'exercice	19 415	21 240
Montants comptabilisés à titre de produits de l'exercice	(3 028)	(2 415)
SOLDE , fin de l'exercice	142 992 \$	126 605 \$

10. APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les apports reportés afférents aux immobilisations corporelles représentent des apports affectés ayant servi à la construction des hôtelleries de la Mauricie et de l'Outaouais, à l'agrandissement de l'hôtellerie de l'Estrie et à l'acquisition de mobilier et équipements. Les variations survenues dans le solde des apports reportés pour l'exercice sont les suivantes :

	2025	2024
SOLDE , début de l'exercice	3 782 423 \$	3 367 411 \$
Montants reçus au cours de l'exercice	113 000	567 951
Montants amortis dans les résultats	(155 144)	(152 939)
SOLDE , fin de l'exercice	3 740 279 \$	3 782 423 \$

11. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

Description du régime d'avantages sociaux

La Fondation contribue au régime enregistré d'épargne-retraite (REER) des employés jusqu'à concurrence de 6 % du salaire de l'employé, en se basant sur les années d'ancienneté et le niveau hiérarchique de ceux-ci. Pour pouvoir profiter de cette contribution, l'employé doit cotiser au régime pour un montant équivalent. Le coût total comptabilisé en 2025 au titre du régime à cotisations définies de la Fondation est de 87 110 \$ (2024 - 84 860 \$).

Fondation québécoise du cancer

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 décembre 2025

12. AFFECTATIONS INTERNES ET EXTERNES

L'actif net reçu à titre de dotations comprend un montant de 200 000 \$ (2024 - 200 000 \$) grevé d'affectation interne et un montant de 407 671 \$ (2024 - 351 338 \$) grevé d'affectations externes, pour ainsi porter le solde au 31 décembre 2025 à 607 671 \$ (2024 - 551 338 \$) en vertu desquelles les ressources doivent être conservées en permanence. Les produits d'intérêts sont conservés au fonds de dotation jusqu'à ce que le capital du fonds de dotation ait atteint 500 000 \$.

Au cours de l'exercice, le conseil d'administration de la Fondation a affecté un montant de 485 620 \$ (2024 - 1 581 846 \$) pour ainsi porter le solde au 31 décembre 2025 à 4 049 284 \$ (2024 - 3 563 664 \$), afin de pourvoir aux charges d'opérations des exercices futurs pour lesquelles les legs testamentaires et les produits découlant de placements seront insuffisants. La Fondation ne peut utiliser ces montants grevés d'affectations d'origine interne à d'autres fins sans le consentement préalable du conseil d'administration.

13. ENGAGEMENTS

Contrats

La Fondation s'est engagée par contrats jusqu'en 2030 pour divers contrats de service. Le solde des engagements suivant ces contrats s'établit à 39 239 \$. Les paiements minimums exigibles au cours des cinq prochains exercices sont les suivants :

2026 -	17 971 \$
2027 -	9 310 \$
2028 -	7 020 \$
2029 -	4 503 \$
2030 -	435 \$

Baux emphytéotiques

La Fondation s'est engagée, en vertu d'un bail emphytéotique pour l'hôtellerie de Trois-Rivières, échéant le 4 octobre 2103, à fournir des services d'hôtellerie exclusivement aux clients et résidents du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Mauricie-et-du-Centre-du-Québec. Le prix de cession du bail était de 99 \$. Au terme du bail, la Fondation remettra l'hôtellerie au propriétaire du terrain.

La Fondation s'est également engagée, en vertu d'un bail emphytéotique pour l'hôtellerie de Gatineau, échéant le 20 septembre 2104, à fournir des services d'hôtellerie exclusivement aux clients et résidents du Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Outaouais. Le prix de cession du bail était de 1 \$. Au terme du bail, la Fondation remettra l'hôtellerie au propriétaire du terrain.

Ententes de gestion d'hôtellerie

La Fondation s'est engagée par contrat de service à opérer une hôtellerie à Lévis et à Rouyn-Noranda jusqu'en 2030.

De plus, la Fondation a signé une entente selon laquelle elle s'engage à opérer une hôtellerie à Québec jusqu'en 2026.

14. INSTRUMENTS FINANCIERS

Risque de prix

La Fondation est exposée au risque de prix en raison des placements dans des actions cotées en Bourse et des fonds communs de placement dont la valeur fluctue en fonction de la cote boursière.

Fondation québécoise du cancer

ANNEXES

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2025

A - DONS ET ACTIVITÉS DE FINANCEMENT

	2025		
	Produits	Charges	Excédent (insuffisance)
Dons sollicités par la poste	1 087 946 \$	270 697 \$	817 249 \$
Legs	925 196	62 515	862 681
Autres dons	1 229 772	561 178	668 594
	3 242 914	894 390	2 348 524
Activités de financement	2 730 882	795 587	1 935 295
Frais communs - événements	-	332 507	(332 507)
	5 973 796	2 022 484	3 951 312

	2024		
	Produits	Charges	Excédent (insuffisance)
Dons sollicités par la poste	990 210	301 213	688 997
Legs	938 205	60 109	878 096
Autres dons	1 285 476	565 674	719 802
	3 213 891	926 996	2 286 895
Activités de financement	2 577 907	705 185	1 872 722
Frais communs - événements	-	394 097	(394 097)
	5 791 798 \$	2 026 278 \$	3 765 520 \$

Fondation québécoise du cancer

ANNEXES

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2025

B - PRODUITS ET CHARGES DE SERVICES

	2025		
	Produits	Charges	Excédent (insuffisance)
Hébergement ¹			
Montréal	743 479 \$	868 872 \$	(125 393) \$
Etrie	341 073	483 866	(142 793)
Outaouais	295 668	633 226	(337 558)
Mauricie	341 082	614 693	(273 611)
Lévis	563 910	570 613	(6 703)
Québec	1 162 807	746 470	416 337
Abitibi	50 636	116 818	(66 182)
	3 498 655	4 034 558	(535 903)
Documentation			
Centre de documentation et d'information et Info-Cancer	10 638	569 284	(558 646)
Sensibilisation et appui	20 726	768 364	(747 638)
Programme d'aide à la vie quotidienne	-	325 348	(325 348)
	3 530 019	5 697 554	(2 167 535)
	2024		
	Produits	Charges	Excédent (insuffisance)
Hébergement ¹			
Montréal	690 998	826 450	(135 452)
Etrie	264 229	470 145	(205 916)
Outaouais	316 058	518 877	(202 819)
Mauricie	271 623	542 632	(271 009)
Lévis	501 370	549 333	(47 963)
Québec	1 099 458	704 387	395 071
Abitibi	-	-	-
	3 143 736	3 611 824	(468 088)
Documentation			
Centre de documentation et d'information et Info-Cancer	5 658	594 905	(589 247)
Sensibilisation et appui	40 000	807 915	(767 915)
Programme d'aide à la vie quotidienne	-	251 812	(251 812)
	3 189 394 \$	5 266 456 \$	(2 077 062) \$

¹ L'allocation gouvernementale à l'hébergement octroyée par le Ministère de la Santé et des Services sociaux au cours de l'exercice s'élève à 2 007 407 \$ (2024 - 1 862 565 \$) et est présentée dans les revenus d'hébergement.

Fondation québécoise du cancer

ANNEXES

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2025

C - FRAIS DE DÉVELOPPEMENT DES SERVICES

Salaires et charges sociales	224 442 \$	246 154 \$
Frais de bureau et d'occupation des locaux	6 743	7 659
Frais de déplacement et de représentation	3 132	330
Publicité	239 985	296 100
Services professionnels	32 079	25 993
	506 381 \$	576 236 \$

D - FRAIS D'ADMINISTRATION

Salaires et charges sociales	379 853 \$	318 962 \$
Frais bancaires et commissions - dons par cartes de crédit	184 654	175 297
Frais de bureau et d'occupation des locaux	13 073	13 725
Frais de déplacement et de représentation	16 528	13 231
Services professionnels	88 873	86 860
Portion imputée aux charges de services et aux charges liées aux dons et aux activités de financement	(502 985)	(447 047)
	179 996 \$	161 028 \$
